



Atelier Théâtre proposé aux élèves de 5^{ème} 2, 5^{ème} 3, 5^{ème} 4 et 5^{ème} 5 à Saint-Thomas de Villeneuve 2020 / 2021

Madame, Monsieur,

Nous proposons aux élèves de 5^{ème} de s'inscrire à un atelier de Théâtre. Celui-ci est organisé en partenariat avec la MJC de Chaville et aura dans ses locaux au 25 rue des fontaines marivel à Chaville. **Les élèves s'y rendront et en repartiront par leur propre moyen (5 mn à pieds de Saint-Thomas) sous la responsabilité des familles.**

Les différentes techniques de Théâtre y seront enseignées et de nombreuses qualités y seront développées :

- La maîtrise de son corps,
- Le regard des autres,
- La prise de parole,
- La prise d'assurance et de confiance,
- La concentration,
- La mémorisation.

En fin d'année, dans la mesure du possible, une représentation pourrait être programmée et proposée.

Ces séances seront organisées aux dates et horaires suivants :

Modalités

Effectif maximal par séance : 15 élèves

Durée d'un cours : 1 heure

Jour et horaire : lundi de 16 h 45 à 17 h 45

Coût total : 100 €

28 septembre	30 novembre	1er février	12 avril
5 octobre	7 décembre	8 février	3 mai
12 octobre	14 décembre	1 ^{er} mars	10 mai
2 novembre	4 janvier	8 mars	17 mai
9 novembre	11 janvier	15 mars	
16 novembre	18 janvier	22 mars	
23 novembre	25 janvier	29 mars	

La participation aux séances sera de 100 € / élève pour l'année.

L'inscription à cet atelier est annuelle. Elle engage donc les élèves à une présence obligatoire.

Nous souhaitons qu'ainsi les élèves acquièrent une réelle aisance et se découvrent de nouveaux talents.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé.

Un nombre d'inscrits suffisant permettra l'ouverture de cet atelier théâtre et éventuellement d'un atelier supplémentaire en cas d'inscription excédentaire.

Marie-Dominique de HEAULME,
Chef d'Etablissement

✂.....

**Talon réponse « cours de Théâtre » à rendre aux Adjointes de vie scolaire
avant le lundi 21 septembre 2020 (classe 5^{ème} 2, 5^{ème} 3, 5^{ème} 4 et 5^{ème} 5)**

Madame ou Monsieur.....a bien pris connaissance du document
et souhaite inscrire leur fils-fille.....classe de.....aux cours de théâtre les lundis de 16 h 45 à
17 h 45 dans les locaux de la MJC de Chaville.

L'élève se rendra et repartira par ses propres moyens, ses déplacements (aller-retour) sont sous la responsabilité des familles.

Pour les familles réglant habituellement par prélèvements automatiques, deux mensualités de 50 € seront prélevées le 5 novembre et le 5 décembre 2020 (pour les paiements par chèque, merci de joindre un seul chèque au coupon réponse).

Date :

Signature :